

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

Commune de Créancey

**dossier n° PC 021 210 17 B0007**date de dépôt : **23 novembre 2017**demandeur : **Monsieur Julien GAUNET**pour : **la construction d'une maison  
d'habitation**adresse terrain : **rue Saint Léger, à Créancey  
(21 320)****ARRÊTÉ  
accordant un permis de construire  
au nom de la commune de Créancey****A2017-063****Le maire de Créancey,**

Vu la demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes présentée le 23 novembre 2017 par Madame BERNOT Camille demeurant 18 rue des barrières à Pouilly-en-Auxois (21320), Monsieur Julien GAUNET demeurant 18 rue des Barrières à Pouilly-en-Auxois (21320);

Vu l'objet de la demande :

- pour la construction d'une maison d'habitation ;
- sur un terrain situé rue Saint Léger, à Créancey (21320) ;
- pour une surface de plancher créée de 110 m<sup>2</sup> ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme ;

Vu l'avis favorable du maire en date du 23 novembre 2017.

**ARRÊTE****Article unique**

Le permis de construire est ACCORDE.

Fait à Créancey, le 30 décembre 2017

Le maire,  
Jocelyn CHAPOTOT

*La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.*